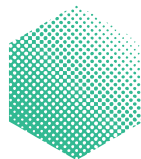


LES MISSIONS DE FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES

Association reconnue d'utilité publique

- ▶ Soutenir les familles et les personnes malades
- ▶ Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics
- ▶ Contribuer à la recherche
- ▶ Former les professionnels, les aidants et les bénévoles

www.francealzheimer.org



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

www.francealzheimer.org

UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE

PRÈS DE CHEZ VOUS :

Avec le soutien de :



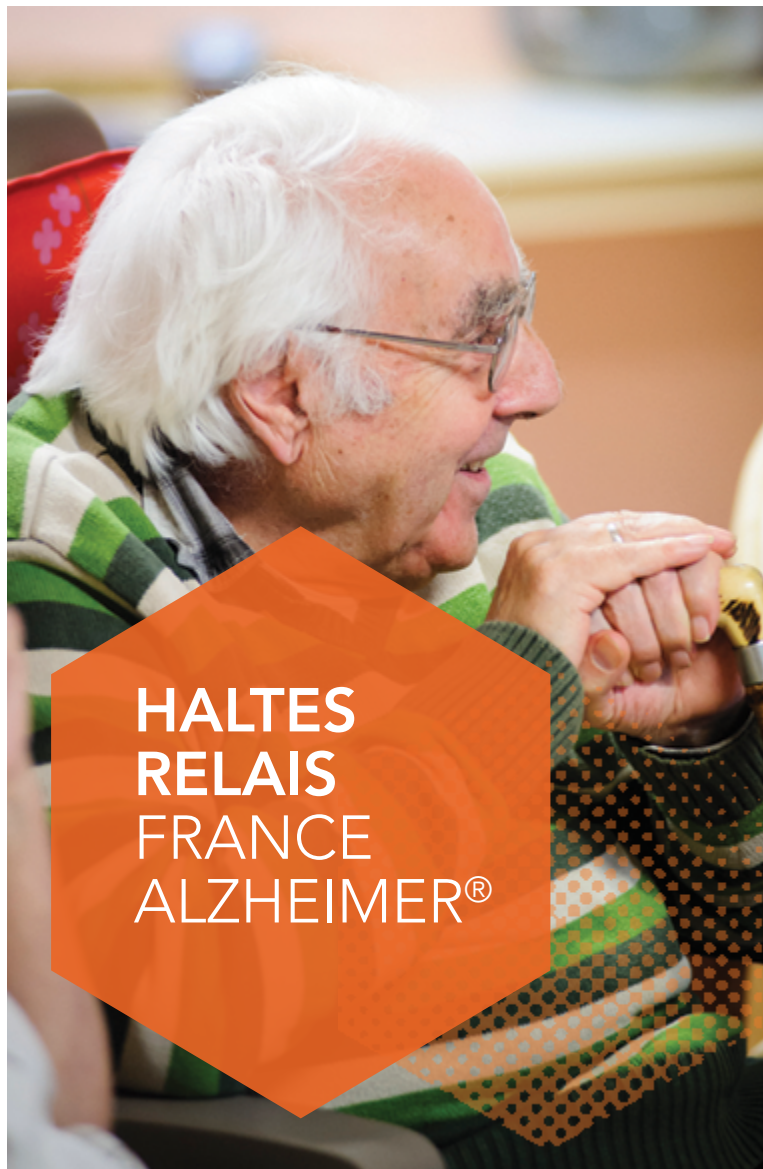
Allo France Alzheimer :

0 800 97 20 97

Service & appel
gratuits

Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris

Service communication France Alzheimer, 2015. Crédit photos : Cyril Badet



**HALTES
RELAIS
FRANCE
ALZHEIMER®**



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les Haltes relais France Alzheimer® proposent aux personnes malades et à leurs proches un lieu de soutien, d'écoute, de compréhension et d'échanges à travers des temps d'activités et de convivialité.

Faire comprendre à un aidant qu'il est possible de passer le relais à un tiers, histoire de souffler un peu tout en partageant son expérience personnelle, c'est tout l'objet des Haltes relais France Alzheimer® mises en place aux quatre coins de la France par certaines associations départementales France Alzheimer et maladies apparentées.

À QUI CELA S'ADRESSE ?

Organisées sur des demi-journées, une à quatre fois par mois (en fonction des associations), les Haltes relais France Alzheimer® accueillent conjointement la personne malade et son aidant familial, tout en leur proposant à certains moments des activités séparées.

Elles sont animées par une équipe formée de bénévoles ainsi qu'un intervenant professionnel psychologue.

La Halte relais France Alzheimer® s'inscrit en amont d'un accompagnement en accueil de jour.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Ce dispositif revêt quatre objectifs :

- ▶ permettre aux personnes malades et à leurs proches de sortir de chez eux et rompre ainsi une certaine forme d'isolement ;
- ▶ Les aider à accepter progressivement la nécessité d'aides extérieures ;
- ▶ permettre à l'aidant de prendre conscience que son proche malade peut bénéficier d'activités collectives et d'échanges relationnels en dehors de sa présence ;
- ▶ partager avec lui des temps de convivialité et de loisirs.

En fréquentant la Halte relais France Alzheimer®, nous sommes entourés par un réseau extraordinaire de bénévoles.

Nous y trouvons des trésors d'attention, de compréhension, d'écoute, de chaleur, de délicatesse.

Nous y puisons confiance, courage et force...

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Fréquence** : organisées sur des demi-journées, au moins une fois par mois (en fonction des associations départementales).
- ▶ **Accès** : comme pour toute action de soutien développée par France Alzheimer et maladies apparentées, elle est proposée gratuitement aux familles adhérentes.
- ▶ **Renseignements** : auprès des associations départementales. www.francealzheimer.org rubrique "Contacter votre association locale" ou 0800 97 20 97 (Service et appel gratuits).